

Référentiel de compétences

des formations linguistiques

 accueil des primo-arrivants

La filière ALPHA

est organisée pour les primo-arrivants qui **n’ont pas obtenu le CEB** ou qui **n’ont pas les** **compétences équivalentes** au CEB et qui ne possèdent pas les compétences orales au niveau A1 du CECR.

Cette filière a une durée totale de **400 heures.**

Les formations se donnent à raison soit

* de **10** heures/semaine,
* de **12** heures/semaine,
* de **16** heures/semaine,
* de **20** heures/semaine.

* en **horaire de** **jour** (au plus tôt à 8h30 et au plus tard à 17h)

O U

* en **horaire décalé** à raison de minimum 6 heures/semaine à maximum 7 heures/semaine (au plus tôt à 17h et au plus tard à 21h30 et/ou durant le week-end).

Les formations ne peuvent pas dépasser **4 heures/jour** et s’adressent à des groupes constitués de **12 primo-arrivants maximum**.

|  |
| --- |
| **Filière Alpha – ORAL - Module oral A1.1**durée du module : 200 heures |
| ***Description globale des compétences en compréhension et production orales pour atteindre le niveau A1.1***Compréhension orale :Les personnes positionnées au niveau A1.1 (acquis) peuvent :* comprendre, au sujet d’elles-mêmes et de leur famille (identité, lieu et date de naissance, âge, composition de la famille), des mots familiers, des expressions très courantes, insérés dans des énoncés très simples, si les personnes ou les interlocuteurs parlent clairement et distinctement ;
* comprendre des questions simples au sujet d’elles-mêmes et de leur famille ;
* identifier les paramètres d’une situation de communication claire, inscrite dans la vie quotidienne.

Production orale :Les personnes positionnées au niveau A1.1 (acquis) peuvent :* communiquer de façon simple, à condition que l’interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif ;
* utiliser des phrases simples pour se présenter, décrire leur lieu d’habitation,
* utiliser les expressions élémentaires de salutation et de congé.
 |

|  |
| --- |
| **Filière Alpha – ORAL - module oral A1.2**durée du module : 200 heures  |
| ***Description globale des compétences en compréhension et production orales pour atteindre le niveau A1.2***Compréhension orale :Les personnes positionnées au niveau A1.2 (acquis) peuvent :* comprendre des mots familiers, des expressions très courantes ainsi que des énoncés très simples au sujet d’elles-mêmes, de leur famille et de l’environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement ;
* comprendre des questions simples au sujet d’elles-mêmes, de leur famille et de l’environnement concret et immédiat ;
* identifier les paramètres d’une situation de communication claire, inscrite dans la vie quotidienne.

Production orale :Les personnes positionnées au niveau A1.2 (acquis) peuvent :* communiquer de façon simple, à condition que l’interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif ;
* poser des questions simples sur des sujets familiers (famille, lieu de vie, activité professionnelle, loisirs, goûts), ainsi que répondre à de telles questions ;
* utiliser les expressions élémentaires de salutation et de congé.
 |

La filière FLE

est subdivisée en 2 filières : FLE A et FLE B.

La filière FLE A est organisée pour les primo-arrivants qui ont les compétences équivalentes au CEB mais qui n’ont pas les compétences équivalentes au CESS (ou assimilé) et dont la langue maternelle n'est pas le français.

Le filière FLE B est organisée pour les primo-arrivants qui ont les compétences équivalentes au CESS (ou assimilé) et dont la langue maternelle n'est pas le français.

Outre le module facultatif d’alphabet latin (100 heures pour le FLE A et 50 heures pour le FLE B), la durée totale de la filière FLE A est de **500** heures pour le FLE A et **300** heures pour le FLE B.

Les formations se donnent à raison soit

* de **10** heures/semaine,
* de **12** heures/semaine,
* de **16** heures/semaine,
* de **20** heures/semaine.
* en **horaire de** **jour** (au plus tôt à 8h30 et au plus tard à 17h)

O U

* en **horaire décalé** à raison de minimum 6 heures/semaine à maximum 7 heures/semaine (au plus tôt à 17h et au plus tard à 21h30 et/ou durant le week-end).

Le total des heures de cours proposées hebdomadairement aux bénéficiaires ne peut excéder **24 heures en horaire de jour**.

Les formations s’adressent à des groupes constitués de **15 primo-arrivants maximum** pour le FLE A et **20 primo-arrivants maximum** pour le FLE B.

|  |
| --- |
| **Module facultatif Alphabet latin**durée du module pour le FLE A : 100 heures durée du module pour le FLE B : 50 heures |
| ***Les modules s’adressent aux primo-arrivants qui ont été alphabétisés dans un autre alphabet que l’alphabet latin et qui ne maîtrisent pas ce dernier***Le module est organisé - soit en amont des autres modules, * soit simultanément au module FLE A A1.1

***Description globale des compétences à atteindre à l’issue du module**** Percevoir le lien existant entre la chaîne parlée et la chaîne écrite ;
* Découvrir le principe alphabétique, c’est-à-dire comprendre que les signes de l’écrit correspondent à un encodage des constituants sonores de la parole ;
* Percevoir les caractéristiques et les traits graphiques différenciateurs des différents signes de l’écrit ;
* Mémoriser des chaînes de caractères en vue de les reconnaître ;
* Maîtriser le tracé des lettres (majuscules d’imprimerie/minuscules cursives) en vue de recopier des mots à partir d’un modèle ;
* Connaître et appliquer les conventions d’utilisation de l’espace d’écriture par rapport au support utilisé.

Quelques consignes à prendre en considération : utiliser la même police pour la rédaction des documents et pour l’écriture au tableau.L’écriture au tableau doit être particulièrement soignée afin qu’une même lettre reproduite plusieurs fois de manière légèrement différente ne produise pas le désarroi. |

|  |
| --- |
| **Filière FLE - FLE A - Module A1.1**durée du module : 100 heures  |
| ***Description globale des compétences à atteindre à l’issue du module A1.1*** Les personnes positionnées au niveau A1.1 (acquis) peuvent :* comprendre quelques expressions familières et quotidiennes utilisées dans des situations de communication très récurrentes ainsi que des énoncés très simples visant à satisfaire certains besoins concrets de la vie sociale ; il peut en utiliser certains ;
* s’identifier et répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité, son âge, son état civil, sa profession, son lieu d’habitation… et, éventuellement, poser lui-même des questions de ce type à quelqu’un de non totalement inconnu ou dans une interaction administrative ou de service prévisible ;
* participer à une interaction ordinaire, au moins partiellement, au moyen d’énoncés simples (centrés sur un ou deux mots), en ayant aussi recours à sa langue première ou à d’autres langues acquises, si l’interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif et bienveillant.

Présentation des quatre compétences langagières:* **Ecouter** :

Peut comprendre des annonces publiques (horaires, départ, arrivée…), des instructions/des consignes prévisibles, des messages enregistrés standards, des informations répétitives (consignes pédagogiques), en particulier si les conditions d’écoute sont bonnes (ni bruit, ni musique…), si les messages sont prononcés lentement et/ou distinctement, sont illustrés (schéma, dessins…) ou doublés par de l’écrit et répétés.* **Lire** :
	+ - Peut reconnaître des noms, des mots ou expressions les plus courants dans des situations simples de la vie quotidienne : panneaux, indications manuscrites doublées d’icônes, prix, horaires ;
		- Peut repérer et comprendre des données chiffrées, des noms propres et d’autres informations très simples dans un texte court ;
		- Peut identifier globalement (à leur aspect, leur typographie, leur localisation…) la fonction de certains textes ordinaires de l’environnement quotidien ou du milieu scolaire;
		- Peut comprendre des textes constitués d’une ou deux phrases, comportant des mots et des expressions familiers (carte postale ou instructions).
* **Ecrire** :

 - Peut recopier des mots ou des messages brefs, écrire des chiffres et des dates; - Peut reconnaître différentes formes de graphies : caractères imprimés, scripts, majuscules et graphies manuscrites lisibles; - Peut donner des informations sur soi : son nom, sa nationalité, son adresse, son âge, sa date de naissance, dans des questionnaires ou fiches de renseignements; - Peut écrire un message très simple relatif aux activités de la vie quotidienne comportant quelques détails personnels.* **Parler** (production et interaction orale) :

 - Peut communiquer, de façon très simple, à condition que son interlocuteur se montre compréhensif, parle très lentement et répète s’il n’a pas compris; utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé; - Peut répondre à des questions simples sur des informations comme l’âge, l’origine,  la langue, le domicile… - Peut comprendre, accepter / refuser et exécuter des instructions très simples; - Peut demander à quelqu’un de ses nouvelles et réagir ; - Peut demander des objets, des services à quelqu’un, lui en donner ou lui en rendre,  en se débrouillant, en particulier, avec les nombres et l’heure… |
| **Filière FLE - FLE A - Module A1.2**durée du module : 100 heures  |
| ***Description globale des compétences à atteindre à l’issue du module A1.2*** Les personnes positionnées au niveau A1.2 (acquis) peuvent :* comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets;
* se présenter ou présenter quelqu’un et poser à une personne des questions la concernant (par exemple : sur son lieu d’habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc.) et répondre au même type de questions ;
* communiquer de façon simple si l’interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. »

Présentation des cinq compétences langagières:* ***Ecouter*** : peut comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de lui-même, de sa famille, de l’environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.
* ***Lire*** : peut comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.
* ***S’exprimer oralement en continu****: p*eut utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire son lieu d’habitation et les gens qu’il connaît.
* ***Prendre part à une conversation****:* peut communiquer de façon simple, à condition que l’interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l’aider à formuler ce qu’il essaie de dire. Peut poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont il a immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.
* ***Ecrire****:* peut écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Peut porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple son nom, sa nationalité et son adresse.
 |

|  |
| --- |
| **Filière FLE - FLE A****Module A2.1** durée du module : 150 heures **Module A2.2** durée du module : 150 heures  |
| Ces deux modules sont organisés à la suite l’un de l’autre et visent à atteindre les compétences du niveau A2 du CECR à l’issue du module A2.2La subdivision permet aux personnes de recommencer les modules indépendamment l’un de l’autre.***Description globale des compétences à atteindre à l’issue du module A2.2*** Les personnes positionnées au niveau A2.2 (acquis) peuvent :* comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail) ;
* communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu’un échange d’informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels ;
* décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Présentation des cinq compétences langagières:* ***Ecouter*** : peut comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui le concerne de très près (par exemple lui-même, sa famille, les achats, l’environnement proche, le travail). Peut saisir l’essentiel d’annonces et de messages simples et clairs.
* ***Lire*** : peut lire des textes courts très simples. Peut trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires. Peut comprendre des lettres personnelles courtes et simples.
* ***S’exprimer oralement en continu****: p*eut utiliser une série de phrases ou d’expressions pour décrire en termes simples sa famille et d’autres gens, ses conditions de vie, sa formation et son activité professionnelle actuelle ou récente.
* ***Prendre part à une conversation****: p*eut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu’un échange d’informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Peut avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, il ne comprend pas assez pour poursuivre une conversation.
* ***Ecrire****: p*eut écrire des notes et messages simples et courts. Peut écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.
 |

|  |
| --- |
| **Filière FLE - FLE B - Module A1**durée du module : 150 heures  |
| ***Description globale des compétences à atteindre à l’issue du module A1*** Les personnes positionnées au niveau A1 (acquis) peuvent :* comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ;
* se présenter ou présenter quelqu’un et poser à une personne des questions la concernant (par exemple : sur son lieu d’habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc) et répondre au même type de questions ;
* communiquer de façon simple si l’interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. »

Présentation des cinq compétences langagières:* **Ecouter** : peut comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de lui-même, de sa famille, de l’environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.
* **Lire** : peut comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.
	+ **S’exprimer oralement en continu** : peut utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire son lieu d’habitation et les gens qu’il connaît.
	+ **Prendre part à une conversation** : peut communiquer de façon simple, à condition que l’interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l’aider à formuler ce qu’il essaie de dire. Peut poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont il a immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.
* **Ecrire** : peut écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Peut porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple son nom, sa nationalité et son adresse.

  |

|  |
| --- |
| **Filière FLE - FLE B - Module A2**durée du module : 150 heures  |
| ***Description globale des compétences à atteindre à l’issue du module A2*** Les personnes positionnées au niveau A1 (acquis) peuvent :* comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail) ;
* communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu’un échange d’informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels ;
* décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Présentation des cinq compétences langagières:* **Ecouter** : peut comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui le concerne de très près (par exemple lui-même, sa famille, les achats, l’environnement proche, le travail). Peut saisir l’essentiel d’annonces et de messages simples et clairs.
* **Lire** : peut lire des textes courts très simples. Peut trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires. Peut comprendre des lettres personnelles courtes et simples.
	+ **S’exprimer oralement en continu** : peut utiliser une série de phrases ou d’expressions pour décrire en termes simples sa famille et d’autres gens, ses conditions de vie, sa formation et son activité professionnelle actuelle ou récente.
	+ **Prendre part à une conversation** : peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu’un échange d’informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Peut avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, il ne comprend pas assez pour poursuivre une conversation.
* **Ecrire** : peut écrire des notes et messages simples et courts. Peut écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.
 |